

ont appris à se dépasser. Une fois de plus, ils sauront se donner ces pouvoirs et le faire dans la fierté et la dignité.

L'homme ne vit pas seulement de pain, ne vit pas seulement de colonnes de chiffres et de bilans, nos agriculteurs du Québec savent que l'homme vit d'abord et avant tout de dignité et de fierté. Avons-nous le droit, sous prétexte que nous sommes une minorité dans cette mer nord-américaine de nous refuser la vie normale des peuples libres et dignes de l'être? En vertu de quelle logique et de quel décret la nation québécoise peut-elle se priver de ce qui est vital pour les autres nations? Les agriculteurs connaissent bien notre histoire. Ils savent qu'il y a eu un vainqueur et un vaincu.

Je termine en disant ceci: Mes amis agriculteurs, vous n'avez plus de complexe, vos performances, vos réussites sont un gage pour aujourd'hui et demain. Vos terres vous appartiennent. Il ne reste plus qu'à vous donner un pays et, ce pays s'appelle le pays du Québec!

La présidente suppléante (Mme Maheu): L'honorable secrétaire d'État aux Affaires parlementaires a la parole sur un recours au Règlement.

* * *

LA LOI SUR LES ARMES À FEU

PROJET DE LOI C-68—AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE TEMPS

L'hon. Alfonso Gagliano (secrétaire d'État (Affaires parlementaires) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il a été impossible d'en arriver à un accord en vertu des dispositions du paragraphe 78(1) et 78(2) du Règlement relativement aux délibérations, à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-68, Loi concernant les armes à feu et certaines autres armes.

En vertu des dispositions du paragraphe 78(3) du Règlement, je donne avis de mon intention de présenter une motion d'attribution de temps à la prochaine séance de la Chambre afin d'attribuer un nombre spécifié de jours ou d'heures aux délibérations à cette étape et aux décisions requises pour disposer de cette étape.

* * *

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ—L'AGRICULTURE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

• (1600)

[Traduction]

M. Wayne Easter (Malpèque, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue a dit que l'avenir est inquiétant. Je suis entièrement de son avis. L'avenir est extrêmement inquiétant pour les agriculteurs du Québec s'ils écoutent les informations erronées que les députés d'en face véhiculent sur ce qui se produirait si le Québec se séparait.

Il a tout à fait raison de dire que le système de gestion de l'offre est le seul système rentable pour les agriculteurs. À mon avis, le

Les crédits

député devrait toutefois admettre clairement que ce système sera compromis si le Québec décide de se séparer. Ce système de gestion de l'offre est l'un des avantages que les agriculteurs québécois ont obtenu du système canadien et de leur appartenant à la fédération canadienne.

Pendant que j'ai la parole, je devrais en profiter pour faire part de mes inquiétudes à propos de la motion présentée par les députés d'en face et pour poser une question à ce sujet. Ils laissent entendre que la conversion des subventions au transport du grain en subventions directes aux agriculteurs de l'Ouest se fait aux dépens du Québec. Rien n'est plus faux.

Le gouvernement a reconnu que la modification de la LTGO, qui a été la pierre angulaire de la politique agricole dans l'ouest du Canada, frappe très durement les agriculteurs de l'Ouest. En fait, les agriculteurs du Québec sont relativement épargnés par ce budget comparativement à ceux de l'Ouest.

Comment le député peut-il expliquer aux agriculteurs du Québec qu'ils ne devront pas renoncer au système de gestion de l'offre s'ils optent pour la séparation? N'est-il pas disposé à reconnaître que le Canada a été extrêmement généreux envers les agriculteurs du Québec depuis un siècle et qu'en fait, le budget les a relativement épargnés?

[Français]

M. Canuel: Madame la Présidente, mon collègue pose une question, mais cette question me fait sourire un peu, parce que vous savez très bien que lorsqu'on a besoin de quelque chose, on va le chercher là où il est. À un moment donné, la Russie nous commandait du blé. Nous étions capitalistes et eux étaient communistes. Ils ne s'occupaient pas de la frontière et venaient chercher notre blé parce qu'il était bon et c'était intéressant pour eux.

Quand on dit que le Canada a été très bon pour le Québec, je lui répondrais ceci: les agriculteurs chez nous disent qu'il faut que ça cesse. Ce sont eux qui le disent, pas moi. Je suis le porte-parole, et quand nous sommes des élus, nous devons être le porte-parole de quelqu'un. Moi, j'ai rencontré des agriculteurs et ils m'ont dit de dire ce que je viens de dire. Ce ne sont pas simplement des phrases en l'air, comme certains peuvent en faire. Je suis le porte-parole des agriculteurs et agricultrices et à ce moment, ce que je viens de dire, je le répète, ils disent que c'est presque impossible de vivre dans un tel contexte.

M. Maurice Bernier (Mégantic—Compton—Stanstead, BQ): Madame la Présidente, dès qu'il a été question, au caucus du Bloc québécois, d'inscrire au *Feuilleton* de la Chambre cette motion du Bloc québécois concernant notre journée de l'opposition, c'est-à-dire une motion sur l'agriculture dénonçant le Budget du gouvernement libéral, j'ai insisté auprès de mon collègue de Frontenac pour intervenir dans ce débat.

D'abord, je veux rendre hommage à mon collègue de Frontenac pour la perspicacité qu'il démontre dans la façon de mener ses dossiers, mais également la justesse de ses interventions au nom du Bloc québécois.